

SYMOP - TECHNOLOGIES DE PRODUCTION - NOMINATION

LE SYMOP SE RÉJOIT DE L'INTÉGRATION AU PLF 2014 D'UN AMORTISSEMENT EXCEPTIONNEL POUR LES PME QUI INVESTISSENT DANS LES SOLUTIONS ROBOTIQUES.

Paris, le 19 décembre 2013 – Le Symop, syndicat des machines et technologies de production, réagit au vote par le Parlement du Projet de Loi de Finance 2014. L'article 12, qui instaure un amortissement exceptionnel pour les PME faisant l'acquisition de solutions robotiques, traduit dans les faits l'ambition de l'ensemble de la classe politique et avec elle des Français : réindustrialiser les territoires et améliorer la compétitivité de la France.

Bataille pour l'emploi, ré-industrialisation des territoires, amélioration de la compétitivité : autant d'enjeux majeurs pour lesquels la France vient de se doter d'une nouvelle arme. Avec un vote partagé par l'ensemble des parlementaires à l'Assemblée nationale comme au Sénat, l'article 12* du PLF 2014 s'annonce déjà comme un tournant majeur de la politique industrielle française. Relevant que « *l'investissement des petites et moyennes entreprises est insuffisamment tourné vers l'amélioration de leur processus de production et les technologies d'avenir* », cet article proposé par le Gouvernement doit permettre aux PME qui investissent dans le domaine de la robotique industrielle de bénéficier d'un amortissement exceptionnelle sur une période de 24 mois. Il est également noté dans l'article que « *favoriser ce type d'investissements [est] indispensable à la relance économique* ».

Pour Jean-Camille Uring, président du Symop, « *l'article 12 du PLF 2014 pourrait passer inaperçu. Il est pourtant un élément majeur de ce projet de loi de finance, qui met en cohérence le discours politique du nécessaire redressement productif de la France et les actes concrets de soutien aux entreprises qui innovent et investissent. Depuis plusieurs années, les campagnes "Robotcaliser" et "Productivez !" du Symop vont précisément dans ce sens et je me réjouis de voir nos alertes et propositions d'intérêt public entendues et comprises par les pouvoirs publics. Renouveler et moderniser l'outil de production de nos entreprises, c'est créer de l'emploi, concourir à la compétitivité de notre industrie et asseoir la place de la France dans la compétition mondiale.* »

*Amortissement accéléré des robots acquis par les PME pour des investissements réalisés entre le 1er octobre 2013 et le 31 décembre 2015

A propos du Symop

Le Symop, Syndicat des machines et technologies de production, est l'un des principaux membres de la Fédération des Industries Mécaniques (Fim). Il représente 240 entreprises regroupant 16 000 salariés et réalisant un chiffre d'affaires de 2 milliards d'euros. Il est, en 2005, l'initiateur de l'opération « *Robotcaliser : robotiser pour ne pas délocaliser* » et aujourd'hui le porteur du projet ROBOT Start PME. Il a lancé en 2012 l'action « *Productivez !* » - *Réindustrialisez grâce aux machines et technologies de production.*

www.symop.com
www.symop.com/productivez

www.industrie-competitivite.com
www.robotstartpme.fr

Contacts presse :

Agence Confluence

Vianney Le Parquic - 01 40 07 34 22 – vianney.leparquic@comfluence.fr

Vanessa Ibarlucea – 01 40 07 98 20 – vanessa.ibarlucea@comfluence.fr

Symop

Caroline Bougy – 01 47 17 67 14 – c.bougy@symop.com